RAPPORT ANNUEL 2022-2023

JUIN 2023

ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS — SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS
SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

AEPC

Table des matières

Mot du président du CA	3
Mot de la directrice générale	4
L'AEPC en bref	5
L'AEPC en action	6
Communications.	7
Finances et performance	9
Qualité, services cliniques et professionnels	10
Gestion et développement des ressources	12
Rapport du Comité de gouvernance du conseil d'administration	14
Le conseil d'administration 2022-2023	15
L'équipe de la permanence	16
Les établissements privés conventionnés	17

Nos partenaires

Le rapport annuel 2022-2023 est publié par le service des communications de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC)

Coordonnées

1076, rue de Bleury
Bureau 200
Montréal (Québec) H2Z 1N2

Tél. : (514) 499-3630
URL: https://aepc.qc.ca

Ce document est disponible en version électronique seulement.

Toute reproduction est permise avec mention de la source.

Mot du président du CA

Je ne peux contenir ma fierté en constatant les grandes réalisations de l'AEPC au cours de cet exercice 2022-2023. Cette deuxième année de notre vision « Un vent de changement » a porté ses fruits. Nous avons modernisé notre association, amélioré nos relations et les perceptions de nos collaborateurs face à notre association.

Comme président de l'AEPC, dans mes relations avec le gouvernement, j'ai porté cette volonté des membres d'agir en mode solution plutôt qu'en mode revendication.

Force est de constater que cette approche d'ouverture nous a été bien favorable et nous a permis de mieux communiquer, d'être enfin écoutés, d'anticiper les enjeux auxquels sont confrontés les établissements privés conventionnés (EPC) et ainsi obtenir des réalisations forts importantes au cours des deux dernières années. Le mode de gestion de proximité EPC est aujourd'hui plus que jamais reconnu comme le modèle à suivre pour le gouvernement du Québec.

Au nom du conseil d'administration de l'AEPC, je tiens à remercier l'ensemble du personnel des EPC pour le travail extraordinaire déployé au cours de la dernière année. C'est chacune de vos actions au quotidien qui assure le succès de notre modèle de gestion de proximité.

En ce qui a trait au conventionnement des établissements privés non conventionnés, nous avons établi des communications respectueuses avec l'AELDPQ, afin de promouvoir une offre de services intégrée à la hauteur des standards de qualité attendus. Nous pouvons envisager maintenant une union des forces de l'AEPC et de l'AELDPQ dans le processus de conventionnement et de négociation relativement à l'entente-cadre pour éventuellement en arriver à un regroupement en une seule et même association.

Au niveau des immobilisations, il est m'apparait important de souligner le travail de Daniel Leclair et son comité EPC Signature. Avec l'aide de la firme Mongeau, Pellerin, la conception et la portée du projet sont maintenant bien définies, ainsi que les mécanismes mis en place pour assurer la gestion de projet, c'est l'un des projets phares de l'AEPC qui est en voie de réussite.

Je suis également particulièrement fier du travail accompli par notre équipe dans l'organisation du premier débat électoral de l'histoire de l'AEPC. Cette activité, combinée à une augmentation importante de nos présences aux différentes commissions parlementaires, nous aura permis d'établir des contacts privilégiés avec les porte-paroles en matière de santé des différents partis politiques, ce qui nous sert bien aujourd'hui dans notre volonté de faire rayonner l'AEPC.

Enfin, on peut conclure que nous avons bien appliqué les actions prévues de notre première année de la nouvelle planification stratégique 2022-2025, ainsi que le plan de communication qui en découle. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement et le travail exceptionnel de l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'AEPC, du personnel de la permanence, des différentes firmes externes embauchées au besoin, mais surtout, de toutes les personnes qui s'impliquent au quotidien pour faire vivre et évoluer le modèle EPC au Québec.

Le président du conseil d'administration,

Jean Nadon

Mot de la directrice générale

L'année 2022-2023 s'inscrit comme Année 1 de notre nouvelle planification stratégique 2022-2025. Beaucoup d'actions ont pris forme que l'on pense aux travaux des divers sous-comités du conseil d'administration – comité finances, comité RH, comité qualité services cliniques et professionnels, etc. – ou encore aux actions de visibilité et de notoriété tel que le débat électoral organisé en collaboration avec des partenaires d'hébergement et les mémoires présentés en commissions parlementaires. Le conseil d'administration s'est doté de mécanismes de gouvernance. Des formations en saine gouvernance, dispensées par un expert, ont été suivies par les administrateurs. À la suite de ces formations, le conseil d'administration a formé un comité de gouvernance qui a rédigé des codes d'éthique pour les administrateurs et pour les employés de la permanence et débuté la rédaction de politiques organisationnelles. Je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel de ce comité.

La consolidation de la permanence et le rehaussement du niveau d'expertise des employés ont permis de créer une synergie dynamique et performante. À cet effet, les directrices/eurs de la permanence ont joint leurs efforts pour développer un canal de communication avec les différentes directions du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le but d'optimiser les échanges dans l'avancement des grands dossiers de l'AEPC. Ce qui a mené à de très importants gains pour les membres, et ce, grâce à la rigueur et le professionnalisme de l'équipe de la permanence.

Les rencontres mensuelles des directions de l'AEPC avec les membres ont repris de plus belle et les taux de participation sont très élevés, ce qui nous indique que les membres apprécient ces moments d'échanges et de partage d'information spécifique à leur secteur d'activité.

Plusieurs changements informatiques ont été mis de l'avant, afin de simplifier le partage d'information avec les membres. Ainsi, un Intranet pour la direction Qualité, excellence et culture permet aux membres de revoir les rencontres mensuelles, consulter la documentation provenant du ministère et l'information produite par l'AEPC. Même chose pour la direction des ressources humaines. De plus, une plateforme simplifiée permet aux membres de déposer des informations confidentielles, obtenir des autorisations et s'y référer au besoin au moment où ils le souhaitent. Du côté de la direction générale, un Intranet pour les administrateurs leur permet de retrouver la documentation relative aux réunions du conseil d'administration de l'année en cours. Les documents des sous-comités du conseil d'administration sont également accessibles aux administrateurs via cet Intranet ce qui assure une transparence dans toute l'information.

En terminant, je ne saurais passer sous silence les très nombreuses occasions au cours de la dernière année où l'AEPC a démontré son leadership d'opinion. À cet égard, nous étions présents aux rencontres d'harmonisation des CHSLD, au lancement du plan d'action en hébergement, à la présentation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), portant sur le rehaussement de la norme d'entrée à la profession d'infirmière, à la présentation du plan d'action pour contrer la maltraitance, à la présentation de la politique d'hébergement, aux Forums des associations en santé, dans la campagne électorale provinciale, à la conférence de François Legault à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, aux évènements de réseautage du Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM), au Comité d'orientation du MSSS sur le décloisonnement des pratiques professionnelles, en audition aux diverses commissions parlementaires et j'en passe. Nous avons également suscité l'intérêt de plusieurs députés à l'Assemblée nationale et de ministres au gouvernement. Bref, l'AEPC ne passe pas inaperçue et ses opinions comptent pour plusieurs acteurs de la santé et des services sociaux.

Bravo et mille mercis à vous les membres de l'AEPC. Vous êtes notre inspiration et notre fierté. Grâce à la qualité supérieure de vos soins et services, vos innovations et votre passion pour les aînés, vous rendez notre rôle d'ambassadeurs du modèle EPC tellement plus facile et agréable.

La directrice générale,

Annick Lavoie, Dt.P., M.Sc., Adm.A.

AEPC en bref

L'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) regroupe 28 propriétaires gestionnaires qui gèrent 59 établissements (57 CHSLD et 2 hôpitaux de réadaptation incluant une unité de soins palliatifs) offrant un milieu de vie, de soin et de fin de vie de qualité supérieure à une clientèle en grande perte d'autonomie.

La mission de l'AEPC est de promouvoir l'excellence des soins et des services de proximité offerts par nos membres, de soutenir la place l'entreprise privés conventionnés dans le domaine de la santé et des services sociaux, de mettre en valeur les intérêts de nos membres et leur contribution essentielle. Pour y arriver, nous nous appuyons sur quatre valeurs essentielles, soit l'excellence, l'engagement, le respect et le leadership : l'excellence qui s'incarne dans les services donnés, l'engagement qui se manifeste dans la volonté et les efforts fournis, le respect qui se reflète dans toutes les interactions de l'AEPC et le leadership qui se traduit par la capacité de l'AEPC à catalyser l'expertise de ses membres de manière à propulser le modèle des établissements privés conventionnés.

Situés dans 12 régions administratives, les établissements privés conventionnés (EPC) répondent collectivement aux besoins quotidiens de près de 7 000 résidents, soit environ 18% de la clientèle des aînés en hébergement qui nécessitent des soins de longue durée au Québec pour ce qui concerne le volet CHSLD. Tandis que les hôpitaux de réadaptation offrent une panoplie de soins et de services spécialisés de qualité pour la réadaptation physique intensive.

Le modèle privé conventionné est le seul et unique modèle qui assure, contrôle et certifie que l'argent qui est versé par le Gouvernement du Québec pour les soins aux résidents est utilisé uniquement à ces fins.

Grâce aux deux composantes de son budget de gestion, les EPC offrent une formule de partenariat unique, performante et développée au Québec. Ce partenariat regroupe les meilleurs aspects du public et du privé, ce qui en fait le modèle privé socialement avantageux qui aurait avantage à être développé, particulièrement dans le contexte du vieillissement de la population, de l'alourdissement des clientèles en hébergement de longue durée et de l'augmentation continue des coûts en santé.

Dans les EPC se vit une culture de bientraitance et les résidents sont au cœur des actions quotidiennes des professionnels et des gestionnaires des différents établissements.

La pandémie de la COVID-19 a durement frappée les milieux d'hébergement pour les personnes ainées. Néanmoins, les EPC se sont démarqués positivement par leur gestion de proximité, leur agilité et la détermination de leur personnel engagé qui ont contribué à limiter l'impact des éclosions sur les résidents.

AEPC en action

Comme association, l'AEPC participe à plusieurs rencontres de conseils d'administration, de comités et de tables de concertation lui permettant de représenter les membres et de faire avancer leurs dossiers auprès des instances décisionnelles.

L'AEPC participe aux conseils d'administration :

- Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS).
- Conseil patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS)
- Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU) – L'AEPC est représentée par une direction de soins infirmiers d'un EPC membre.

L'AEPC participe également à plusieurs tables nationales :

- Table nationale à la planification de la main-d'œuvre (PMO).
- Table nationale des directions des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ).
- Table nationale des directions des soins infirmiers (DSI) - L'AEPC est représentée par une directrice de soins infirmiers d'un EPC membre.
- Table nationale des relations de travail.
- Table nationale de la prévention de la santé et sécurité au travail.

L'AEPC participe à des rencontres statutaires hebdomadaires :

- Cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidant, Marguerite Blais (jusqu'en octobre 2022) et cabinet de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger (depuis novembre 2022).
- Bureau de la sous-ministre adjointe responsable des Aînés et des Proches aidant, Natalie Rosebush.
- Direction générale adjointe de la gestion financière et des politiques de financement – Réseau et la direction du CPNSSS.
- Direction de la qualité des milieux de vie, Sylvie Cayer.

L'AEPC participe enfin à plusieurs comités de travail :

- Comité national de la main-d'œuvre et du développement du personnel d'encadrement.
- Comité sur la main-d'œuvre indépendante (MOI)
- Création d'un Salon de l'emploi avec les CISSS/CIUSSS du Grand Montréal (514-450).
- Comité tripartite (MSSS-AEPC-AELDPQ) sur la transition des établissements privés non-conventionnés (PNC).
- Sous-comité tripartite (MSSS-AEPC-AELDPQ) sur la formation des établissements privés conventionnés et non-conventionnés.
- Comité de travail sur le recrutement international des établissements privés du réseau.
- Comité aviseur national de la détermination des services essentiels du réseau.
- Comité consultatif du MSSS sur la pratique médicale en CHSLD.
- Comité conseil du MSSS en matière d'hébergement de longue durée.

Communications

L'année 2022-2023 fut marquée du sceau de la consolidation des actions menées en lien avec les objectifs fixés dans le cadre de la planification stratégique 2022-2025. En plus d'accompagner la direction générale et le conseil d'administration de l'AEPC dans les démarches visant à définir les paramètres optimaux pour l'intégration de nouveaux EPC, le service des communications s'est doté d'une armature solide avec un plan de communication et de visibilité touchant autant les volets internes qu'externes.

Retour sur la dernière année

L'an dernier, nous indiquions dans le rapport annuel que le recrutement et la rétention du personnel dans le secteur de la santé continueraient d'interpeller l'ensemble des EPC. Après le déploiement par l'AEPC d'une campagne de recrutement en ligne en 2021-2022, notre présence en commission parlementaire dans le cadre du projet de loi 10 limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante, nous a permis de réitérer l'importance pour le législateur de favoriser la mise en place de milieux de travail stimulants misant sur l'autonomie, l'initiative et la reconnaissance du personnel des établissements, afin de s'attaquer au problème de pénurie du personnel. Un point également abordé dans le mémoire prébudgétaire qui a mené à plusieurs rencontres en février et mars 2023 auprès de différents cabinets, de la CAQ comme de l'opposition, dont notamment la ministre Sonia Bélanger.

Toujours en mode solutions, l'AEPC a multiplié les représentations auprès des différentes parties prenantes de l'écosystème de la santé depuis avril 2022, tant pour faire avancer les intérêts et les dossiers de nos membres, que pour expliquer les avantages du modèle privé conventionné. Des actions qui s'inscrivent dans le premier objectif de notre planification stratégique 2022-2025, et qui se sont déclinées notamment sous la forme de lettres, de mémoires, d'un bulletin interne d'information destiné au DG des établissements, dans L'Antre de la bête, ou d'une trousse électorale pour les établissements durant la campagne électorale provincial d'octobre 2022.

En plus de se doter d'un plan de communication et de visibilité, le service des communications de l'AEPC s'est montré proactif en matière de relations gouvernementales en multipliant les contacts avec le milieu politique, cabinets de la CAQ comme de l'opposition. Elle a également coorganisé avec d'autres partenaires, un premier débat électoral en septembre 2022, qui s'est tenu devant une centaine de personnes au Théâtre Plaza à Montréal, avec des représentants de la CAQ, du PLQ, de QS et du PQ, dont le ministre Lionel Carmant. Les contacts se sont maintenus avec l'ensemble des partis représentés à l'Assemblée nationale après l'élection du 3 octobre 2022, renforçant notre positionnement comme partenaire majeur du réseau de la santé, et comme référence en matière de privé conventionné.

Prix du réseau de la Santé et des Services sociaux

Les EPC se sont encore une fois distinguée cette année dans le cadre de la remise des prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux. C'est ainsi que le 26 mai 2022, la Résidence Berthiaume-Du Tremblay a été récipiendaire du prix le Coup de cœur des ministres pour le programme « Quand la résilience passe par la reconnaissance ». Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, les gestionnaires de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, les employés, les syndicats ainsi que les proches de l'établissement ont mis en place quatre séries de mesures de reconnaissance et de soutien pour prendre soin du personnel durant cette période difficile. Ces mesures ont porté leurs fruits : elles ont favorisé la résilience, l'engagement et la rétention des employés.

De son côté, la Dre Louise Hélène Lebrun s'est mérité le prix Persillier Lachapelle pour souligner une carrière vouée à sauver et à améliorer la qualité de vie des patients. Neurologue, cette dernière est pionnière de la recherche clinique en AVC, fondatrice du programme AVC du CHUM et cofondatrice de la Société des sciences vasculaires du Québec. La Dre Lebrun a travaillé à l'Hôpital de réadaptation Villa Medica à partir de 2017 où elle a agi comme directrice des services professionnels de l'établissement, avant de prendre sa retraite de ses activités professionnelles en août 2021, à l'âge de 75 ans.

Comme coordonnateur d'établissement pour les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, le service des communications de l'AEPC gère l'ensemble des volets des Prix pour les 59 EPC établissements de l'AEPC : des mises en candidature jusqu'à la soumission des projets retenus à la coordonnatrice nationale du MSSS pour le jury ministériel, en passant par la formation du jury de sélection composé de DG d'établissements. Nous tenons d'ailleurs à remercier les

directeurs généraux qui composent chaque année le jury de sélection pour leur implication dans le processus. Un travail essentiel qui contribue à faire rayonner les EPC dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Les objectifs stratégiques pour l'année 2023-2024

La prochaine année sera riche en matière de communication et d'affaires publiques. En plus de soutenir les autres directions ainsi que la direction générale de l'AEPC, nous pouvons toutefois déjà annoncer les objectifs et projets suivants :

- Rehaussement du site web et ajouts de nouvelles fonctionnalités afin de contribuer à faire de l'AEPC une référence en matière de soins de réadaptation et d'hébergement de longue durée.
- Soutien aux membres dans leurs efforts de recrutement et de rétention du personnel, afin de contribuer à positionner les EPC comme employeurs de choix au sein du réseau de la santé et des services sociaux.
- Profiter de toutes les opportunités pour mettre de l'avant le modèle EPC et les pratiques exemplaires des établissements par des actions soutenues en matière de communication et d'affaires publiques.
- Accroître les opportunités de contact et de collaboration avec les parties prenantes identifiées dans le plan de communication et de visibilité, pour ainsi accroître la notoriété de l'AEPC auprès des décideurs, et mieux défendre les intérêts des membres.
- Voir au déploiement de stratégies et d'outils de communication dans le but de faciliter l'intégration de nouveaux établissements privés conventionnés au sein de l'AEPC.

La réforme de la gouvernance de la santé proposée par le ministre Christian Dubé avec le projet de loi 15 affectera très certainement nos établissements. Nous demeurerons évidemment vigilants et proactifs dans la prochaine année, et ne manquerons pas de mobiliser le réseau des EPC pour ce faire.

Finances et performance

Au-delà du support habituel et quotidien que nous fournissons aux membres de l'AEPC, l'année 2022-2023 fut notamment marquée par l'analyse des règles de financement des EPC. C'est un enjeu capital pour les établissements dans la mesure où celles-ci affectent directement leur capacité à offrir des soins et de l'hébergement de longue durée de qualité. Les représentations faites auprès du MSSS ont permis d'enregistrer des gains financiers substantiels pour les EPC.

Retour sur la dernière année

La dernière année fut marquée par la réorganisation des activités pour cette direction permettant à celle-ci d'agir efficacement pour le bénéfice de l'ensemble des établissements. En plus de mettre à jour la comptabilité de l'AEPC, des mesures de contrôles internes furent déployées, notamment en matière de gestion des contrats avec les consultants externes. Le renforcement des échanges et la collaboration continues avec les établissements, afin de trouver des solutions aux défis financiers que rencontrent ces derniers, s'est traduit par un financement additionnel de 98 281 815 $ pour les établissements pour l'année 2022-2023, et une récurrence de 64 440 761 $ pour l'année 2023-2024. En plus de contribuer à l'échange d'informations entre les établissements, et de mieux saisir leurs besoins, les rencontres mensuelles menées par cette direction ont été un moteur significatif pour la mise à jour des outils financiers de l'AEPC offerts aux membres.

Les objectifs stratégiques pour l'année 2023-2024

Nous pouvons toutefois déjà annoncer les objectifs et projets suivants :

- Développer et/ou bonifier les relations de collaborations entre l'AEPC et les parties prenantes du réseau de la santé.
- Effectuer les représentations nécessaires et coordonner les interventions visant à optimiser les conditions prévues dans les Règles de financement des EPC et la bonification/ajout de d'autres financements.
- Appuyer les EPC dans les démarches visant la mise à niveau de bâtiments en collaborant active avec le Projet AEPC – Signature.
- Renforcer la collaboration avec les membres de l'AEPC (i.e. rencontres périodiques, comités de finances).
- Optimiser la gestion et les processus internes à l'AEPC par la mise en place de politiques de contrôle interne pour les honoraires de consultants.
- Favoriser le développement de compétences financières des membres.

Qualité, services cliniques et professionnels

L'année financière 2022-2023 marque la première année en poste au sein de l'AEPC pour Mme Julie-Alexandra Langué Dubé, directrice Qualité, excellence et culture. Vous trouverez dans la partie qui suit les différents réalisations et projets toujours en cours pour le volet qualité, services cliniques et professionnels.

Retour sur la dernière année

Dans le dernier rapport annuel 2021-2022, deux projets avaient été annoncés : le développement d'indicateurs cliniques et la mise en place d'une plateforme collaborative pour les membres. Le projet de développement d'indicateurs cliniques et de qualité suit son cours et est considéré comme prioritaire pour la prochaine année. Un comité de travail a d'ailleurs été mis sur pied et une première validation auprès des membres a été réalisée. L'objectif est qu'une première série d'indicateurs soient disponibles à la fin de cet été pour compilation pour la fin de l'année financière 2023-2024. L'Intranet du volet qualité, services cliniques et professionnels a bel et bien été diffusé à l'automne 2022. Nous continuerons au cours de la prochaine année d'améliorer son fonctionnement, afin qu'il devienne un outil essentiel pour les membres et à ajouter des fonctionnalités pour faciliter la collaboration entre ces derniers.

En plus des réponses ponctuelles aux demandes des membres, bien d'autres projets et activités ont également eu lieu cette année :

- L'animation des rencontres mensuelles sont essentielles pour assurer le transfert d'information entre les membres. Il s'agit également d'un moment permettant à ces derniers d'échanger entre eux. Deux rencontres exceptionnelles sur des sujets précis ont aussi été réalisées. Ces moments dénommés, tour de table, permettent aux membres d'échanger entre eux sur des sujets chauds.
- Le soutien aux évaluations ministérielles et aux visites d'Agrément Canada, entre autres, en partageant des outils pertinents sur le nouveau programme.
- Le 28 octobre dernier, nous avons organisé une journée en présentiel dans les locaux de l'AEPC afin partager les pratiques des membres sur la valorisation des PAB. Près de 40 membres ont pris part à cette journée et les commentaires collectés indiquent que les participants ont été satisfaits. Deux journées d'échange sont planifiées pour l'année financière 2023-2024.
- Les visites d'établissement. Durant la dernière année financière, j'ai eu l'occasion de visiter 15 établissements privés conventionnés. Mon souhait était d'être en mesure d'aller à la rencontrer de l'ensemble des milieux qui m'inviteraient d'ici la fin de l'année, étant donné les nombreux projets, cela n'a pas été possible. En revanche, mes visites ont repris pour la prochaine année financière. Je souhaiterais faire un tour dans la majorité des sites d'ici la fin de cette année financière, quelques visites sont même déjà planifiées.
- Le comité consultatif sur la dotation équilibrée a comme objectif de présenter des pistes de réflexion entourant l'application de la dotation équilibrée en CHSLD privé conventionné. Un rapport final devait être déposé à l'automne, c'est plutôt cet été que les travaux se clôtureront.
- Les technologies d'information cliniques. Tel qu'annoncé dans le dernier rapport annuel, des démonstrations avec les principaux fournisseurs de dossiers clinique informatisés ont été organisées cet automne. Des suivis seront organisés avec les membres intéressés. De plus, des liens ont été réalisés avec des entrepreneurs et autres parties prenantes du domaine technologique, tel que des entreprises spécialisées en réalité virtuelle et la vice-présidente du programme EnvisAGE. Cette dernière initiative souhaite propulser l'adoption d'innovations pour les personnes aînées. Des présentations seront organisées afin d'informer les membres sur cette initiative. Finalement, des échanges doivent avoir lieu avec Logibec afin d'obtenir plus de clarté sur le logiciel Sicheld maintenant en fin de vie active.
- La facilitation à la participation aux projets de recherche. Le soutien au développement à des projets de recherche et le partage d'occasions pertinentes pour les membres font partie intégrante de l'offre de service. Durant la dernière année financière, nous avons facilité l'intégration des établissements privés conventionnés dans le projet de recherche sur les risques psychosociaux en milieu de travail.
- La contribution à la rédaction des projets de loi #3 : un nouveau cadre juridique en matière de protection des renseignements de santé au Québec, #10 : la loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux et #11 : la loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives. Étant donné que les volets cliniques et portant

sur la qualité font partie intégrante des projets de loi, j'ai été mise à contribution pour la réalisation de ces mémoires. Pour deux de ces projets de loi, des comités consultatifs avec les membres de l'AEPC ont été organisés afin de s'assurer que la position des membres est bien représentée dans la documentation finale transmise.

- La définition des engagement des membres sur la culture d'excellence en matière de qualité des soins et services. Avec la collaboration du comité excellence, pratiques cliniques et technologies, une liste des engagements en matière d'excellence dans la prestation des soins et des services a été élaborée et validée par l'ensemble des membres de l'AEPC.
- Demandes auprès du MSSS : Plusieurs demandes et précisions d'information ont été réalisées cette année notamment sur l'accès aux pharmaciens, la pénurie de médecins, l'accès aux soins buccodentaires, les formations sur les soins palliatifs et de fin de vie, aux accès aux systèmes d'information, sur les visites de qualité, sur la révision de politique maltraitance, etc. Un des dossiers sur lesquels l'AEPC travaille toujours avec le MSSS est celui des ressources en prévention et contrôle des infections. Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu avec les membres de l'association, mais surtout avec différents acteurs du MSSS. L'objectif demeure d'assurer une distribution équitable des ressources pour l'ensemble des milieux qu'ils soient publics ou privés conventionnés.

Les objectifs stratégiques de l'année financière 2023-2024

L'ensemble des activités et projets qui seront réalisés cette année s'insèrent dans les objectifs stratégiques suivants :

- Développer des relations de collaboration avec les différents acteurs de la santé.
- Soutenir les membres dans les projets d'informatisation des systèmes et l'implantation d'outils technologiques.
- Représenter, accompagner et outiller les membres dans leurs demandes d'accès et de financement de ressources cliniques afin que le partage des ressources soit équitable et adapté au modèle de soins et de services EPC.
- Faciliter le partage des savoirs et le développement de l'intelligence collective aux les membres.
- Développer une offre de service d'accompagnement pour les nouveaux EPC membres de l'Association.
- Mettre en place des mécanismes permettant aux membres d'obtenir des comparatifs, des standards et des modèles de structures, de processus et de résultats clinique sur la qualité des soins et des services.

Les dossiers prioritaires pour l'année 2023-2024

En plus de la continuation des activités susmentionnées, les deux dossiers prioritaires pour la prochaine année sont les travaux sur les ratios de services requis cliniques en CHSLD privés conventionnés ainsi que l'analyse des structures cliniques des membres de l'AEPC. Ces deux dossiers interreliés sont déjà entamés. Les travaux sur les ratios ont comme objectif de proposer des lignes directrices concernant la dotation du personnel de soins, d'assistances et de tout autre professionnel en CHSLD. En plus d'être utile pour le projet sur les ratios, l'analyse des structures cliniques permettra également d'obtenir de l'information supplémentaire sur le fonctionnement des établissements privés conventionnés. Elle permettra également aux membres de se comparer avec des établissements de taille similaire. L'objectif est de présenter des conclusions préliminaires d'ici la fin de l'année financière 2023-2024.

Visites d'Agrément Canada

Les établissements privés conventionnés démontrent quotidiennement leur savoir-faire en créant des milieux de vie empathique et de grande qualité. Une tradition d'excellence confirmée par des résultats exceptionnels, année après année.

Année d'évaluation	Nombre d'EPC évalué	Nombre d'EPC avec mention d'honneur	Nombre d'EPC avec mention	Nombre d'EPC agréé
2021-2022	**24**	7	4	13
2022-2023	**23**	2	16	5

- Meilleurs résultat est au CHSLD de la Côte Boisée avec 100% pour une deuxième visite d'Agrément Canada consécutive suivi de l'Hôpital Marie-Clarac et de la Résidence Riviera avec 98%.
- Moyenne des EPC en 2022-2023 et en 2021-2022 : 96,5%.

Gestion et développement des ressources humaines

Dire aujourd'hui que les ressources humaines sont d'une importance capitale pour les établissements privés conventionnés serait un euphémisme. La pénurie de main-d'œuvre dans le réseau a atteint des sommets inégalés et les établissements doivent redoubler d'ardeur pour attirer et surtout retenir leurs employés.

Retour sur la dernière année

Le rapport annuel de l'AEPC 2021-2022 annonçait une volonté de défendre les intérêts des membres en se basant sur des données les plus objectives possibles, ce qui a été réalisé via les informations provenant des AS-471, complémentant des données soumises par les établissements eux-mêmes.

Nous avons également, en plus de nos rencontres mensuelles de partage d'informations, mis sur pied notre « Intranet RH » qui continuera à se bonifier au courant de la prochaine année, répondant ainsi à la demande des membres d'avoir un plus grand partage d'informations entre eux.

Évidemment, nous continuons de répondre tous les jours aux nombreuses demandes et questions ponctuelles des membres sur la gestion des ressources humaines qui s'est complexifiées avec le maintien de certaines mesures estivales, d'arrêtés ministériels et l'actualisation des conventions collectives qui n'ont pas toujours été simples à gérer.

Afin de vous faire un portrait des actions de la Direction de la gestion et développement des ressources humaines, voici une description de nos plus importantes réalisations de l'année 2022-2023.

Maintien des rencontres RH AEPC

Ces rencontres mensuelles permettent de faire le point sur les dossiers importants dans le réseau ainsi que de partager des questionnements entre membres afin d'avoir une meilleure compréhension de l'approche de chacun face aux différents enjeux qui en découlent. Cette rencontre permet également d'inviter directement des partenaires de l'AEPC comme le Comité patronal du secteur de la santé et des services sociaux (ci-après CPNSSS), les avocats de Monette Barakett et l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur social (ci-après ASSTSAS) pour apporter des informations sur des sujets précis.

Financement des rehaussements RH (PAB, infirmières et infirmières auxiliaires)

Aucun dossier ressources humaines en 2022-2023 n'a été aussi majeur et n'a pris plus de temps que celui des rehaussements des équipes cliniques ainsi que le financement devant y être attaché. Nous avons multiplié les rencontres avec les représentants du MSSS, fait ressortir des indicateurs précis provenant des AS-471 et des établissements et défendu avec vigueur le droit des membres de se faire financer les rehaussements de personnel demandés par le MSSS durant la pandémie et découlant des nouvelles conventions collectives nationales. Plusieurs établissements ont vu le financement initialement accordé être revu à la hausse à la suite des interventions de l'AEPC. Le travail se poursuivras en 2023-2024 pour couvrir la réalité des établissements un an plus tard.

Coordination des services essentiels – Participation au comité aviseur du réseau

Avec l'échéance des conventions collectives nationales 2020-2023 le 1er avril, nous avons participé au comité aviseur du CPNSSS pour déterminer les positions à défendre dans le cadre des services essentiels dans l'ensemble du réseau. Nous avons offert aux membres des formations, des rencontres de suivi ainsi que des mises à jour quotidiennes afin de les soutenir dans leur processus de négociation locale.

Coordination des projets pilotes et projets de santé globale inscrits aux conventions collectives

En collaboration avec le CPNSSS, nous nous sommes assurés de coordonner l'accès et le financement des différents projets pilotes prévus aux conventions collectives, notamment l'autogestion des horaires. Nous avons également fait le lien entre les syndicats et les établissements visés par les projets de santé globale prévus aux conventions en nous assurant du budget nécessaire pour leur réalisation.

Les objectifs stratégiques pour l'année 2023-2024

L'année 2023-2024 aura sans aucun doute son lot de rebondissements et des ajustements en fonction des différentes décisions du MSSS, notamment via le Projet de loi 15 et la création de l'Agence santé Québec, nous forceront à nous adapter rapidement afin de soutenir nos membres.

Nous pouvons toutefois déjà annoncer les objectifs et projets suivants :

- Maintenir les représentations pour que l'ensemble des coûts des rehaussements demandés par les conventions collectives et les programmes du MSSS soient financés par le MSSS à la hauteur de leur réalisation.
- Renforcer les liens avec des partenaires du réseau de façon à bonifier l'offre de services aux membres.
- Développer davantage une banque d'information sur une plateforme commune et accessible pour l'ensemble des membres afin d'améliorer les pratiques de l'ensemble des membres.
- Soutenir l'intégration et l'application des nouvelles conventions collectives nationales en cours de négociation.
- Préparer l'intégration et le soutien nécessaire aux nouveaux membres de l'AEPC.

Rapport du Comité gouvernance

Le rapport qui suit est celui du Comité gouvernance du conseil d'administration de l'AEPC pour l'année 2022-2023.

Le comité de gouvernance a été constitué par le CA de l'AEPC à l'automne 2022. Il est constitué de :

- Mme Chantal Bernatchez, présidente;
- M. Stéphane Roy administrateur;
- Mme Diane Girard, administratrice;
- Mme Anne Beauchamp, administratrice;
- Mme Annick Lavoie, directrice générale.

Le comité s'est réuni à deux reprises, soit le 11 novembre 2022 et le 2 mars 2023. Lors des deux rencontres, le comité a été accompagné par M. Jean-Daniel Brisson de Groupe conseil StratEXEC Inc.

Les travaux suivants ont été réalisés en cours d'année :

- Élaboration du code d'éthique et de déontologie des administrateurs ;
- Analyse des engagements des administrateurs au code d'éthique et étude des conflits d'intérêts possibles ;
- Élaboration du code d'éthique et de déontologie du personnel;
- Élaboration de la politique de gouvernance portant sur le mandat du comité de gouvernance;
- Élaboration du plan de travail 23-24 du comité.

Le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration de l'AEPC :

- Adopter le code d'éthique des administrateurs et procéder à la signature des engagements ;
- Réviser la notion de conflit d'intérêts et l'engagement au code d'éthique d'administrateurs ;
- Évaluer l'efficacité et le rendement du CA lors d'une rencontre dédiée ;
- Adopter le code d'éthique du personnel et déléguer le suivi de la signature du formulaire d'engagement du personnel à la directrice générale ;
- Adopter et appliquer la politique de gouvernance sur le mandat du comité de gouvernance ;
- Adopter le plan de travail 23-24 du comité de gouvernance.

Le comité travaillera sur les éléments suivants en 23-24 :

- Application du mandat du comité de gouvernance ;
- Élaboration d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres ;
- Révision des règlements généraux
- Élaboration d'une table des matières des politiques de gouvernance requises par l'Association et débuter les politiques prioritaires ;
- Support à l'application des nouveaux outils de gouvernance élaborés.

Le conseil d'administration 2022-2023

Le conseil d'administration exerce un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et actions de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC). Il veille aussi à ce que l'organisation s'acquitte de ses obligations et à ce qu'elle atteigne le niveau de performance attendu. Les administrateurs du conseil d'administration sont élus pour un mandat d'un an dans le cadre de l'assemblée générale annuelle qui se tient au mois de juin de chaque année.

Jean Nadon, président
Résidence Riviera

Daniel Leclair, vice-président
Groupe Age3

Nadine Comeau, trésorière
CHSLD de la Côte Boisée

Anne Beauchamp, administratrice
Hôpital de réadaptation Villa Medica

Jessica Bergeron, administratrice
Ch St-François
(Jusqu'en Janvier 2023)

Frédéric Dumas, administrateur
Centre d'accueil Marcelle-Ferron et CHSLD
Accueil du Rivage

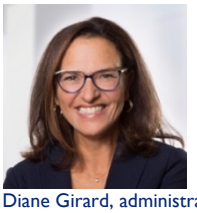

Diane Girard, administratrice
CHSLD Bourget et CHSLD St-François (Québec)

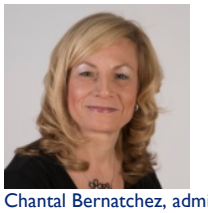

Chantal Bernatchez, administratrice
Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Stéphane Roy, administrateur
Groupe Roy Santé

L’équipe de la permanence de l’AEPC

La permanence de l’AEPC assure notamment la gestion opérationnelle et la réalisation de la mission de l’AEPC.

Direction générale

Annick Lavoie, Dt.P., M.Sc., Adm.A
Directrice générale

Julie Daudignon
Adjointe à la direction générale

Services aux membres

Hugo Brossoit
Directeur – Gestion et développement des ressources humaines

Julie-Alexandra Langué Dubé
Directrice – Qualité, excellence et culture

Delia Maria Ore Riveros
Finances et performance

Guy Therrien
Conseiller en communication

Aurore Bois
Adjointe administrative

Les établissements privés conventionnés

L'AEPC regroupe 59 établissements, soit 57 CHSLD et 2 hôpitaux de réadaptation, répartis dans 12 régions administratives du Québec. Ils sont regroupés ici par type d'établissement et par région administrative.

HÔPITAUX DE RÉADAPTATION (2)

Hôpital de réadaptation Villa Medica
225, rue Sherbrooke
Montréal (Québec) H2X 1C9
514 288-8201
https://villamedica.ca

Hôpital Marie-Clarac
3530, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H1H 1B7
514 321-8800
hopitalmarie-clarac.qc.ca

CHSLD (57)

SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Le Centre Hébergement St-François
912, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 2A9
418 543-0919
centrestfrancois.ca

QUÉBEC

C.H. Champlain-des-Montagnes
791, rue de Sherwood
Charlesbourg (Québec) G2N 1X7
418 849-1891
pechamplain.qc.ca

C.H. Du Boisé
3690, boulevard Neilson
Québec (Québec) G1W 0A9
418 781-0471
chduboise.com

C.H. St-François
1604, 1ère Avenue
Québec (Québec) G1L 3L6
418 524-6033
ch-stfrancois.com

C.H. St-Jean-Eudes
6000, 3e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 7J5
418 627-1124
chsje.com

CHSLD Ste-Monique
6125, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2
418 871-8701
chsld-ste-monique.com

CHSLD Vigi St-Augustin
4954, rue Clément Lockwell
St-Augustin-de-Desmaures (Québec)
418 871-1232
vigisante.com

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

CHSLD Vigi Les Chutes
5000, avenue Albert-Tessier
Shawinigan (Québec) G9N 8P9
819-539-5408
vigisante.com

Foyer Ste-Anges de Ham-Nord
493, rue Principale, Ham-Nord
(Québec) G0P 1A0
819 344-2940
http://www.chsldstsanges.ca

ESTRIE

C.H. Champlain-de-la-Rose-Blanche
60, Jean-Maurice
Sherbrooke (Québec) J1G1V5
819 348-8888
groupechamplain.qc.ca

Santé Courville de Waterloo
5305 Rue Courville
Waterloo (Québec) J0E 2N0
450 539-1821
santecourville.com

CHSLD Vigi Shermont
3230, 12e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 5H3
819 820-8900
vigisante.com

MONTRÉAL

C.A. Les Cèdres
1275, chemin Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V2
514 389-1023
centrelescedres.ca

C.H. Champlain-de-Gouin
4445, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1H 5M4
514 327-6209
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-Marie-Victorin
7150, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J5
514 324-2044
groupechamplain.qc.ca

Centre Le Cardinal
12900, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1A 1R9
514 645-2766
centrelecardinal.com

Centre Le Royer
7351, avenue Jean Desprez
Montréal (Québec) H1K 5A6
514 493-9397
grouperoysante.ca

CHLSD Providence St–Joseph
5605, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H3M 2X7
514 334-3120
ch-maison-saint-joseph.com

CHSLD Bayview
27, Lakeshore Road
Pointe-Claire (Québec) H9S 4H1
514 695-9384
chsld-bayview.com

CHSLD Bourget
11570, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2X4
514 645-1673
chsldbourget.com

CHSLD Bussey
2069, boulevard St-Joseph
Montréal (Québec) H8S 4B7
514 637-1127
chsldbussey.com

CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes
1870, boulevard Pie IX
Montréal (Québec) H1V 2C6
514 527-4595
chsld-providence-notre-dame-lourdes

CHSLD St-Georges
3550, rue St-Urbain
Montréal (Québec) H2X 4C5
514 849-1357
grouperoysante.ca

CHSLD St-Vincent-Marie
1175, chemin Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 5J1
514 744-1175

CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux
197, rue Thornhill
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 3H8
514 684-0930
vigisante.com

CHSLD Vigi Marie-Claret
3345, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1H 1H6
514 322-4380
vigisante.com

CHSLD Vigi Mont-Royal
275, avenue Brittany
Mont-Royal (Québec) H3P 3C2
514 739-5593
vigisante.com

CHSLD Vigi Pierrefonds
14775, boulevard Pierrefonds
Montréal (Québec) H9H 4Y1
514 620-1220
vigisante.com

CHSLD Vigi Reine-Élizabeth
2055, North Cliffe
Montréal (Québec) H4A 3K6
514 788-2085
vigisante.com

Résidence Angelica
3435, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H1H 1B1
514 324-6110
angelica-residence.com

Résidence Berthiaume-Du Tremblay
1635, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1C2
514 381-1841
residence-berthiaume-du-tremblay.com

OUTAOUAIS

C.H. Champlain-de-Gatineau
510, boulevard La Vérendrye Est
Gatineau (Québec) J8P 8B4
819 669-7331
groupechamplain.qc.ca

CHSLD Vigi de l'Outaouais
565, boulevard de l'Hôpital
Gatineau (Québec) J8V 3T4
819 568-7434
vigisante.com

CHAUDIÈRE-APPALACHES

C.H. Champlain-de-l'Assomption
16750, boulevard Lacroix
Saint-Georges de Beauce (QC) G5Y 2G4
418-228-2041
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-Chanoine-Audet
2155, chemin du Sault
St-Romuald (Québec) G6W 2K7
418 834-5322
groupechamplain.qc.ca

C.A. Saint-Joseph de Lévis
5445, rue St-Louis
Lévis (Québec) G6V 4G9
418 833-3414
castjoseph.com/

CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdes
80, rue Principale
St-Michel de Bellechasse (Québec) G0R 3S0
418 884-2811
Vigisante.com

LAVAL

C.H. Champlain-de-Saint-François
4105, montée Masson
Laval (Québec) H7B 1B6
450 666-6541
vigisante.com

CHSLD St-Jude
4410, boulevard St-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3
450 687-7714
age-3.com

CHSLD Vigi L'Orchidée Blanche
2577, boulevard René Laennec
Laval (Québec) H7K 3V4
450 629-1200
vigisante.com

Manoir St-Patrice
3615, boulevard Perron
Laval (Québec) H7V 1P4
450 681-1621
chsldmanoirstpatrice.com

Résidence Riviera
2999, boulevard Notre-Dame
Laval (Québec) H7V 4C4
450 682-0111
chsldresidenceriviera.com

Santé Courville de Laval
5200, 80e Rue Laval
Laval (Québec) H7R 5T6
450 627-7990
santecourville.com

LANAUDIÈRE

Champlain-du-Château
1231, Dr Olivier M. Gendron
Berthierville (Québec) J0K 1A0
450 836-6241
groupechamplain.qc.ca

CHSLD De la Côte Boisée
4300, rue Angora
Terrebonne (Québec) J6X 4P1
450 471-5877
chsldelacoteboisee.org

CHSLD Heather
3931, Lakeshore Drive
Rawdon (Québec) J0K 1S0
450 834-3070
chheather.com

CHSLD Vigi Yves-Blais
2893, des Ancêtres
Mascouche (Québec) J7K 1X6
450 474-6991
vigisante.com

LAURENTIDES

C.H. Champlain-de-la-Villa-Soleil
825, rue Melançon
St-Jérôme (Québec) J7Z 4L1
450 432-3100
groupechamplain.qc.ca

CHSLD Vigi Deux-Montagnes
580, 20e Avenue
Deux-Montagnes (Québec) J7R 7E9
450 473-5111
vigisante.com

MONTÉRÉGIE

C.A. Marcelle-Ferron
8600, rue Marie-Victorin
Brossard (Québec) J4X 1A1
450 923-1430
chsldmarcelleferron.com

C.H. Champlain-de-Châteauguay
210, rue Salaberry Sud
Châteauguay (Québec) J6K 3M9 450
699-1694
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-des-Pommetiers
350, rue Serge Pépin
Beloeil (Québec) J3G 0C3
450 464-7666
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-Jean-Louis-Lapierre
199, rue St-Pierre
St-Constant (Québec) J5A 2N8
450 32-4451
groupechamplain.qc.ca

CHSLD Accueil du Rivage
1008, du Rivage
St-Antoine-sur-Richelieu
(Québec) J0L 1R0
accueildurivage.com

CHSLD Vigi Brossard
5955, Grande-Allée
Brossard (Québec) J4Z 3S3
450 656-8500
vigisante.com

CHSLD Vigi Montérégie
2042, boulevard Marie
St-Hubert (Québec) J4T 2B4
450 671-5596
vigisante.com

Résidence Sorel-Tracy
4025, rue Frontenac
Tracy (Québec) J3R 4G8
450 742-9427
chsldresidencesorel-tracy.com

Le rapport annuel 2022-2023 est publié par le service des communications de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC)

Coordonnées

1076, rue de Bleury
Bureau 200
Montréal (Québec) H2Z 1N2

Tél. : (514) 499-3630
URL: https://aepc.qc.ca

Ce document est disponible en version électronique seulement.

Toute reproduction est permise avec mention de la source.